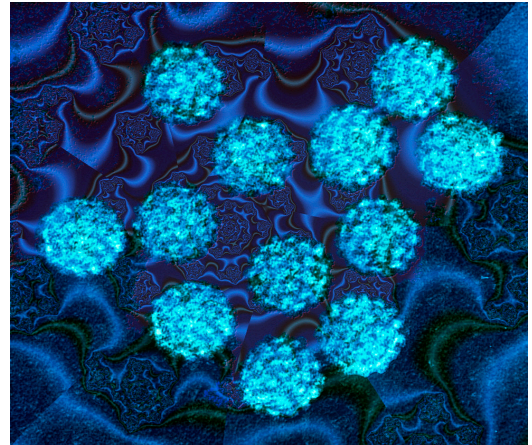


**Partie 4 - Chapitre 3**
Variation génétique et santé**Papillomavirus et cancer :
comment s'en protéger ?**

p. 289

Les recherches effectuées cette dernière décennie ont montré l'existence d'un lien entre le cancer du col de l'utérus et les papillomavirus humains (HPV) (voir p. 289).

Les papillomavirus humains constituent un groupe de petits virus à ADN qui infectent spécifiquement la peau ou les muqueuses. Sur la peau, ils sont, par exemple, responsables des verrues. Mais certains types de papillomavirus humains (par exemple, HPV16 et HPV18) favorisent le développement de cancers du col de l'utérus (dans neuf cas sur dix) et ce virus est sexuellement transmissible ! On dénombre, en France, 33 000 nouveaux cas de cancers et plus de 1 000 décès par an.



© Dr. Stannard UCT/SPL/Phanie

Les infections à papillomavirus sont très fréquentes chez la femme jeune. 30 % des femmes de moins de 30 ans et 10 % des femmes au-delà de cet âge sont porteuses du virus. Le risque d'être infectée peut atteindre 60 % dans les cinq années qui suivent les premières relations sexuelles.

Les mécanismes de l'immunité éliminent le virus dans la majorité des cas, mais, chez certaines femmes, l'infection persiste et, lorsque le virus est installé, il peut être à l'origine de lésions précancéreuses puis cancéreuses. Cette transformation peut être très progressive et le cancer peut n'apparaître que plusieurs dizaines d'années après l'infection.

■ La nécessité du dépistage

Le plus souvent, les premiers signes d'une infection sont visibles sur un frottis de cellules prélevées au niveau du col de l'utérus (voir p. 289). Un frottis doit donc être effectué régulièrement. Dans certains cas, on cherchera la présence du virus. On ne sait ni cultiver ce virus ni le détecter par des anticorps : on ne peut que dépister son patrimoine génétique. Des tests moléculaires extrêmement simplifiés permettent de détecter son ADN. On accentuera la surveillance pour les femmes détectées positives même si elles peuvent éliminer le virus toutes seules.

■ Le vaccin

Un vaccin capable de protéger contre les papillomavirus responsables du cancer du col de l'utérus est disponible et remboursé par l'assurance maladie. Le vaccin ne contient que des protéines de l'enveloppe du virus et n'est donc pas infectieux. L'organisme réagit en produisant des anticorps spécifiques. Ce vaccin est indiqué chez les jeunes filles et jeunes femmes entre 14 et 23 ans (avant leur premier rapport sexuel, ou dans l'année suivant le début de leur vie sexuelle). Même si ce vaccin est efficace, il n'assure pas une protection à 100 %. Un suivi gynécologique, avec des frottis périodiques, reste recommandé.

Un site à visiter

Le Centre National de Référence pour les Papillomavirus Humains (CNR-HPV) – Institut Pasteur
<http://www.pasteur.fr/ip/easysite/pasteur/fr/sante/info-hpv>